



EL11

RECYCLAGE DES SAVOIRS ET DU SAVOIR FAIRE
DU PERSONNEL NON ELECTRICIEN POSSÉDANT
UNE HABILITATION ELECTRIQUE BS, BE
MANŒUVRE, HE MANŒUVRE - NORME NF C 18-510

PUBLIC VISÉ

Toute personne ayant déjà suivi une formation aux risques liés à l'électricité et en possession d'un titre d'habilitation du niveau visé par le recyclage

DURÉE

1 jour et demi soit 10h30, dont 3 heures de pratique

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum

LIEU

Dans nos centres de formation ou dans vos locaux

OBJECTIFS

- Maintenir et actualiser les connaissances du personnel électricien habilité et devant effectuer des travaux, des interventions, des dépannages, des essais, des consignations d'ordre électrique en basse tension et Haute tension dans des locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.
- Analyser ses pratiques professionnelles par un retour d'expérience afin de définir les risques encourus dans son environnement de travail.
- Vérifier l'adéquation du titre d'habilitation avec les tâches réalisées.

Moyens pédagogiques

- Exposé et discussions étayés de diapositives et films
- Apprentissage et application sur installation
- Remise aux stagiaires de documents écrits

Moyens techniques

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur
- Protection collective
- Protections individuelles
- VAT, outils isolés, condamateur, cadenas

Moyens d'encadrement

- Formateurs compétent au regard de la norme NFC 18-510

Contexte réglementaire

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Norme NF C 18-510

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement
- Contrôle de connaissances et des évaluations pratiques en fin de formation conformément à la norme NF C 18-510
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
- Le formateur adresse un avis, afin d'aider l'employeur à définir le contenu du titre d'habilitation
- L'entreprise est ensuite chargée de l'habilitation des salariés au niveau BS, BE-Manœuvre, HE-Manœuvre

Informations complémentaires

Un recyclage est préconisé tous les trois ans



EL11

RECYCLAGE DES SAVOIRS ET DU SAVOIR FAIRE
DU PERSONNEL NON ELECTRICIEN POSSÉDANT
UNE HABILITATION ELECTRIQUE BS, BE
MANOEUVRE, HE MANOEUVRE - NORME NF C 18-510

PROGRAMME

Retour d'expérience

- Analyse des accidents et presque accidents
- Analyse des pratiques professionnelles
- Analyse des difficultés rencontrées lors de l'application des procédures

Mise à jour des savoirs et du savoir faire

- Les limites du titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.)
- Les opérations correspondant au titre d'HABILITATION
- La zone de travail
- La zone de voisinage (zone 1 ou zone 2) ou la zone des opérations électriques BT (zone 4)
- Les instructions de sécurité spécifiques aux opérations du titre d'habilitation
- Les équipements de protection collective
- Les signalisations et les repérages associés
- Les moyens de protection individuelle et leurs fonctions
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations
- Le matériel et l'outillage
- La mise en sécurité d'un circuit (pour les BS)
- La mise hors tension pour son propre compte

- La vérification d'absence de tension (VAT)
- La remise sous tension
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention de remplacement et de raccordement (pour les BS)
- La délimitation et la signalisation de la zone d'intervention
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
- Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique
- Les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Les fonctions des matériels électriques des domaines HTA
- Les limites de l'habilitation HE Manœuvre
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

Contrôle des connaissances et du savoir faire

- Évaluation théorique
- Évaluation pratique